Bulletin de la Consultation régionale nord-américaine vers un IMoSEB

Un compte rendu de la Consultation régionale nord-américaine sur le Processus consultatif vers un Mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité

Publié par l'Institut international du développement durable (IIDD)
en collaboration avec le Secrétariat de l'IMoSEB

EN LIGNE À HTTP://WWW.IISD.CA/YMB/IMOSEB/
VOLUME 132, NO. 1, SAMEDI, 3 FÉVRIER 2007

COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION RÉGIONALE NORD-AMÉRICAINE DU PROCESSUS CONSULTATIF VERS UN MÉCANISME INTERNATIONAL D'EXPERTISE SCIENTIFIQUE SUR LA BIODIVERSITÉ (IMOSEB) : 30-31 JANVIER 2007

La Consultation régionale nord-américaine du Processus consultatif vers un Mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité (IMoSEB) s'est tenue les 30 et 31 janvier 2007 à Montréal, Québec, Canada. La première d'une série de consultations régionales organisées pour le processus vers un IMoSEB, la réunion de Montréal a rassemblé plus de 60 experts et responsables venus du Canada, du Mexique, des États-Unis, ainsi que d' organisations internationales. Les participants ont écouté des exposés, échangé des points de vue et débattu de diverses options sur un éventuel IMoSEB, lors des séances plénières et au sein de trois groupes de travail. Cette réunion de deux jours n'a pas abouti à un consensus sur un nouveau mécanisme. Toutefois, elle a donné lieu à l'échange d'un certain nombre de points de vue et à l'élaboration des propositions qui devront guider le futur débat sur cette question.

UN BREF HISTORIQUE DU PROCESSUS CONSULTATIF VERS UN IMOSEB

La proposition de mettre en place un IMoSEB avait été initialement présentée lors de la Conférence de Paris sur la biodiversité, la science et la gouvernance tenue en janvier 2005 (Voir le rapport des Services d'information de l'IIDD : http://www.iisd.ca/sd/icb/). La proposition portait essentiellement sur une consultation visant à examiner la nécessité, la portée et la forme éventuelle d'un mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité.

La proposition bénéficiait de l'appui politique du Président français Jacques Chirac et du gouvernement français. En novembre 2005, elle reçut également le soutien des scientifiques participant à la première Conférence scientifique ouverte de DIVERSITAS, organisée à Oaxaca, Mexique. Cette conférence a plaidé pour la création d'un « groupe scientifique international bien approvisionné » sur la biodiversité.

On procéda alors au lancement d'un processus consultatif doté d'un Comité directeur international (CDI), d'un Comité exécutif et d'un Secrétariat exécutif rattaché à l'Institut français de la Biodiversité et basé à Montpellier, France, mis en place pour encourager et faciliter les discussions. Le CDI est un groupe ouvert composé d'environ 90 membres, incluant des scientifiques, des représentants de gouvernements, des organisations intergouvernementales, internationales et non gouvernementales, ainsi que des représentants des communautés autochtones et locales. Ce Comité s'est réuni pour la première fois à Paris les 21 et 22 février 2006. Les participants y ont décidé que le système actuel de réduction du décalage entre la science et la politique dans le domaine de la biodiversité nécessite de nouvelles améliorations, et qu'une consultation permettrait d'identifier les lacunes et les besoins éventuels au niveau de l'interface science – politique des processus actuels et de formuler des mesures appropriées.

Le CDI demanda au Comité exécutif de proposer un plan d'action pour la phase de consultation. Il fut décidé que la consultation devrait débuter avec l'élaboration d'études de cas et de réactions pertinentes, et serait suivie par une plus large consultation. Un certain nombre d'études de cas ont été entreprises en 2006, alors que par ailleurs, l'idée d'un IMoSEB faisait l'objet de débats dans le cadre d'un certain nombre d'évènements, notamment à la huitième conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique (CdP-8 CDB) tenue en mars 2006, et à un atelier sur « l'Élaboration d'une interface science – politique pour la gouvernance globale de la biodiversité », tenu à Leipzig, Allemagne, en octobre 2006.

À sa deuxième réunion en décembre 2006, le Comité exécutif a examiné les résultats des études de cas, et a posé les bases pour de plus larges consultations sur tout IMoSEB susceptible d'être mis en place, à travers l'identification d'une série de « besoins et d'options.»

Le rapport sur ces besoins et ces options a été distribué aux membres du Comité directeur international pour recueillir leurs observations, et un document synthétisant les idées, intitulé « Réponses des membres du CDI : Document sur les 'besoins et les options' », fut élaboré par le Secrétariat du Processus consultatif vers un IMoSEB, et distribué en janvier 2007.

Le document avait pour objectif d'aider les participants à une série de consultations régionales prévues pour 2007. Les résultats de ces consultations seront examinés par le CDI à la fin de 2007, lorsqu'il devra rédiger les recommandations en vue de leur examen à la CdP-9 de la CDB en mai 2008. La consultation de Montréal, qui est l'objet du présent rapport, était la première de ces consultations régionales.

COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION

SÉANCE PLÉNIÈRE

OUVERTURE DE LA RÉUNION : John Karau, Directeur du Bureau de la Convention sur la biodiversité (CDB) de Environnement Canada, a présidé cette réunion. Il a remercié les partenaires pour leur appui et leur assistance

DANS CE NUMÉRO

Un Bref Historique du Processus Consultatif vers un IMoSEB 1

Compte Rendu de la Consultation 1
- Séance plénière 1
- Orateurs invités 3
- Groupes de travail 4
- Séance plénière de clôture 6

Prochaines réunions 7

Le *Bulletin de la Consultation régionale nord-américaine vers un IMoSEB* est une publication de l'Institut international du développement durable (IIDD) <info@iisd.ca>, maison d'édition du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>. Ce numéro a été rédigé et édité par Robynne Boyd, Sikina Jinnah, Chris Spence et William McPherson, Ph.D. Édition numérique : Francis Dejon. Traduction française : Hélène Kom. Édition : Pia Kohler, Ph.D. <pia@iisd.org>. Directeur du Services Information de l'IIDD : Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le financement de la couverture de cette conférence a été fourni par le Secrétariat de l'IMoSEB. L'IIDD est joignable au 161 Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada; tel: +1-204-958-7700; fax: +1-204-958-7710. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans d'autres publications moyennant citation académique appropriée. Les versions électroniques du *Bulletin* sont transmises à travers notre liste de distribution e-mail (formats HTML et PDF) et sont disponibles sur le Site web <http://www.iisd.ca/>. Pour plus de renseignements sur le *Bulletin*, y compris les demandes de services de couverture de vos événements, contacter le Directeur des services d'information de l'IIDD <kimo@iisd.org>, +1-646-536-7556 ou 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA.

lors de la préparation de cette consultation régionale nord-américaine vers un IMoSEB. Il a souligné que la consultation est adaptable et flexible, et que cette première consultation régionale devrait être en quelque sorte expérimentale. Il a ensuite présenté plusieurs orateurs qui allaient faire des exposés sur différentes perspectives régionales et nationales et fournir des informations générales sur le processus vers un IMoSEB.

COOPÉRATION NORD-AMÉRICAINE—UNE PERSPECTIVE DE LA CCE : Felipe Adrián Vázquez, Directeur exécutif de la Commission de coopération environnementale (CCE) en Amérique du Nord, a présenté un aperçu de la CCE, expliquant qu'elle a été mise en place par le Canada, le Mexique et les États-Unis pour se pencher sur les questions environnementales régionales. Il a souligné les défis culturels, juridiques et économiques qui se posent dans ces pays lorsqu'il s'agit de la mise en œuvre de l'agenda de la biodiversité, et a mis l'accent sur leurs besoins communs en ce qui concerne la protection de l'environnement. Il a relevé que la stratégie de la CCE pour la biodiversité est centrée sur 14 des régions les plus écologiquement menacées de l'Amérique du Nord, et a indiqué que cet organisme espère faciliter la collaboration entre ses programmes.

HISTORIQUE DU PROCESSUS DE CONSULTATION VERS UN IMoSEB : Didier Babin, Secrétaire exécutif du Processus consultatif vers un IMoSEB et Point focal national pour la France pour l'Organe Subsidiaire chargé de fournir des Avis Scientifiques, Techniques et Technologiques (OSASTT) de la CDB, a mis en exergue les graves défis actuels posés par la préservation de la biodiversité. Il a expliqué que le processus consultatif vers un IMoSEB se propose de relever ces défis en fournissant une « interface commune entre l'expertise et la prise de décisions ». Il a souligné que l'IMoSEB n'existe pas pour le moment, mais qu'il constitue une idée qui, une fois adoptée, devra être développée par des groupes comme celui-ci. Il a exposé les grandes lignes de l'histoire du processus de consultation vers un IMoSEB, expliquant les étapes prévues pour 2007, notamment : une série de consultations régionales qui, espère-t-il, permettraient d'identifier les besoins, les obstacles, les possibilités et les options pour un IMoSEB. Il a expliqué qu'à la fin de 2007, le CDI se réunira de nouveau pour finaliser les recommandations et les propositions, sur la base des résultats des consultations, afin de les soumettre pour examen à la CdP-9 de la CBD en mai 2008.

Anne Larigauderie du Secrétariat exécutif de l'IMOSEB et Directrice exécutive de DIVERTAS, a résumé le document intitulé « Réponses des membres du Comité directeur international : 'Besoins et Options'». Soulignant la nécessité de s'appuyer sur cette base et d'accueillir d'autres observations, elle a classé les besoins dans trois catégories : l'incorporation de connaissances scientifiques et d'autres connaissances pertinentes dans le processus de prise de décision; le renforcement des capacités scientifiques en matière de prévision; et amélioration de la communication entre les parties prenantes. Pour lancer les discussions et le débat, elle a présenté les quatre options potentielles identifiées dans le document : les modèles basés sur la réalisation d'un nouveau partenariat entre les mécanismes scientifiques existants; renforcer les mécanismes existants; créer un nouveau mécanisme qui s'inspire vaguement du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, (GIEC); et demander au GIEC d'inclure une composante biodiversité dans ses activités.

De g. à d.: Dais lors de la cérémonie d'ouverture, avec Didier Babin, Secrétaire exécutif du Processus consultatif de l' IMOSEB et Point focal national pour la France pour l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT) de la CDB ; le président John Karau, Directeur du Bureau de la Convention sur la biodiversité de Environnement Canada; et Felipe Adrián Vázquez, Directeur exécutif de la Commission de coopération environnementale (CCE) en Amérique du Nord.

Les participants ont posé la question de savoir qui définit la connaissance « pertinente », quel rôle devra jouer les savoirs traditionnels dans un IMoSEB éventuel, le langage approprié reliant science et politique, ainsi que des questions sur les conclusions de l'étude de cas sur la grippe aviaire. En réponse, Anne Larigauderie a indiqué que l'IMoSEB n'existe pas encore, et que ce mécanisme serait constitué en partie grâce aux contributions recueillies à cette réunion; elle a plaidé pour une participation accrue des experts à la prise des décisions au niveau international.

Anne Larigauderie, du Secrétariat exécutif de l'IMOSEB, Directrice exécutive de DIVERSITAS

L'UTILISATION DE LA SCIENCE DANS LA FORMULATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE SON UTILISATION DURABLE DANS TOUS LES SECTEURS AU MEXIQUE : Jorge Soberón de l'Université du Kansas, a présenté une étude de cas sur l'expérience du Mexique dans l'utilisation de la science pour formuler la politique nationale. En particulier, il a souligné que l'échelle de l'information sur la biodiversité affecte la prise de décision du fait que les parties prenantes et les perspectives varient à différents niveaux. Il a indiqué que les études à grande échelle avec un faible niveau de résolution ont le potentiel d'aider à la prise de décisions aux niveaux international et national, alors que les études à petite échelle, mais avec un niveau de résolution élevé, sont mieux adaptées pour les décisions aux niveaux local, régional et national. Pour illustrer les différences aux niveaux local, régional et national, il a cité plusieurs études d'espèces menées au Mexique. Il a indiqué qu'un IMoSEB, contrairement au GIEC, ne peut pas toujours utiliser les informations à large échelle, et que la réussite ou l'échec de l'IMoSEB dépendra de la nature de son mandat.

PERSPECTIVES DES ÉTATS-UNIS SUR LES BESOINS ET LES OPTIONS POUR UN IMoSEB : Leonard Hirsch de la Smithsonian Institution, a souligné la nécessité d'un modèle du 21e siècle de l'interface science-politique qui évalue les meilleures pratiques et les leçons apprises, pour les utilisateurs et ceux chargés de la mise en œuvre de la conservation de la biodiversité. Il a relevé la nécessité aussi d'impliquer les experts en biodiversité, les évaluateurs de programmes, les experts en sciences sociales, les gouvernements et les utilisateurs locaux dans ces évaluations, et a mis en exergue le Mécanisme scientifique de la biodiversité pour l'évaluation des outils de recherche et de gestion (B-SMART), considéré comme un moyen d'utiliser la connaissance scientifique pour conserver efficacement la biodiversité au niveau local. Il a proposé qu'un tel mécanisme pourrait utiliser une approche de type «wiki » axée sur la communauté, ce qui permettrait d'éviter un modèle déductif et de réduire les coûts.

PARTENARIAT FÉDÉRAL DU CANADA EN MATIÈRE D'INFORMATION SUR LA BIODIVERSITÉ : Ole Hendrickson, d' Environnement Canada, a parlé du Partenariat fédéral du Canada en matière d'information sur la biodiversité. Il a expliqué que ce Partenariat constitue un effort de collaboration entre sept agences sur la gestion des informations liées à la biodiversité. Il a mis l'accent sur l'historique du partenariat, insistant sur son évolution en cours, notamment sur l'attention particulière accordée aux activités intégrées ou horizontales à travers les départements. Il a parlé du « quoi, du pourquoi et du comment » du Partenariat, et a

De g. à d. : Jorge Soberón, Université du Kansas; Leonard Hirsch, Institution Smithsonian; le président John Karau; et Ole Hendrickson, Environnement Canada

relevé les activités en cours au niveau national et international et a mis par ailleurs l'accent sur les récentes propositions en vue d'un nouveau financement significatif dans ce domaine, ce qui permettrait d'étendre les activités au-delà du niveau fédéral et aux autres parties prenantes.

DISCUSSIONS : Les participants ont tenu des discussions sur les exposés et sur le processus vers un IMoSEB en général. Un participant a souligné l'importance de ceux qui oeuvrent au niveau local et a relevé « l'inertie » observée entre divers groupes. Hirsch a suggéré qu'il existe également des questions de « territoire » sur lesquelles les organismes peuvent être très sensibles lorsqu'il s'agit de nouvelles idées susceptibles d'avoir un impact sur leur créneau spécifique. Il a ajouté que de nombreux créneaux ont déjà été occupés, soulignant la nécessité pour toutes les « personnes et groupes appropriés », de participer à ces discussions.

Plus d'un participant ont critiqué la déclaration de Hirsch selon laquelle les questions de biodiversité font l'objet d'un large consensus. Un participant a suggéré que le consensus est loin d'être atteint en dehors de la communauté des experts sur les questions telles que les espèces envahissantes, et qu'il faudrait une diffusion plus large de l'information pour atteindre un point où une intervention à tous les niveaux pertinents serait nécessaire. Un autre participant a suggéré que la lacune actuelle qu'un IMoSEB pourrait combler consistait à relier la question sur le « quoi et pourquoi » avec celle sur le « comment » réagir, en fournissant un appui et une dynamique qui encouragent les populations à vouloir agir. Hirsch a réitéré son point de vue qu'il existe une large compréhension des problèmes, et que les questions de mise en œuvre doivent être examinées.

Un participant a suggéré que le processus vers un IMoSEB devrait être centré sur le renforcement des capacités nationales, afin que le travail puisse être effectué efficacement à tous les niveaux, au lieu de concentrer les efforts sur une institution qui fournirait des informations au niveau global. Il a également mentionné différents exemples nationaux, ajoutant qu'il n'existe pas d'approche « taille unique ». Soberón a suggéré qu'il existait un créneau pour un IMoSEB similaire au GIEC, mais avec une différence dans le mandat et l'échelle et doté du potentiel d'agir comme conseiller institutionnel travaillant avec des parties prenantes importantes telles que les ministres de l'agriculture et des pêches, et le secteur privé. Il a souligné l'importance du renforcement des capacités pour le travail aux niveaux local et national.

Le débat a également porté sur la nécessité de pouvoir évaluer la biodiversité et les services des écosystèmes. Plusieurs participants ont souligné l'importance d'une approche plus trans-disciplinaire dans l'évaluation de la biodiversité et de la gouvernance. Soberón a relevé que le Mexique a certes mis en place un système préliminaire pour le paiement des services d'écosystèmes, mais que d'autres recherches dans les techniques d'évaluation s'avèrent nécessaires.

Les participants se sont ensuite penchés sur le rôle qu'un mécanisme international pourrait jouer dans l'orientation de la prise de décision. Alors que certains mettaient en question le rôle qu'un tel mécanisme pourrait jouer en cette capacité, d'autres ont insisté sur le fait qu'un tel organe institutionnalisé d'experts pourrait offrir la notoriété si nécessaire, citant les expériences nationales à cet égard.

Tout en reconnaissant l'importance des aspects économiques de la gouvernance de la biodiversité, Hirsch a souligné qu'il existe aussi des aspects moraux qui ne peuvent pas être négociées. Il a remis en question la nécessité d'un nouveau mécanisme susceptible de faire double emploi avec les organismes déjà existants.

Un participant a souligné l'importance d'un mécanisme capable de remettre à l'avant-plan des conseils apolitiques sur les questions de biodiversité, à l'attention des décideurs. En réponse, Hirsch a remis en question l'existence de conseil véritablement apolitique, et a suggéré qu'une démarche axée sur la communauté pourrait constituer une approche.

ORATEURS INVITÉS

Au cours de la réunion, plusieurs orateurs invités ont présenté des exposés. Le mardi 30 janvier après le déjeuner et au cours d'une réception le soir dans la soirée, les représentants de la Commission canadienne pour l'Organizations des Nations Unions pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de la Ville de Montréal et de la Province du Québec, ainsi que le représentant du Secrétariat de la CDB ont fait des communications sur diverses composantes du processus vers un IMoSEB.

Le mardi après le déjeuner, David Walden, Secrétaire général de la Commission canadienne pour l'UNESCO, a présenté ses points de vue sur la pertinence du travail de l'UNESCO pour le processus vers un IMoSEB. Relevant le caractère diversifié et fragmenté du travail sur la biodiversité et parlant de la communauté impliquée, il a suggéré que l'UNESCO pourrait jouer un rôle d'intégration et de soutien à cet égard. Il a attiré l'attention sur les commissions nationales de l'UNESCO, l'implication des parties prenantes, le renforcement des capacités et la série des travaux pertinents aux questions de biodiversité, et a fait des comparaisons avec les questions de diversité culturelle et linguistique.

David Walden, Secrétaire général de la Commission canadienne pour l'UNESCO

Dans la soirée du mardi, les participants ont été invités à visiter le Biodôme et les Jardins botaniques de Montréal où une réception leur a été offerte. Au cours de cette réception, plusieurs orateurs invités se sont adressés au groupe.

Jo Mulongoy du Secrétariat de la CDB a relevé que la CdP-8 de 2006 avait lancé une phase de mise en œuvre de la CDB, et a mis l'accent sur l'objectif de réduire de manière significative le taux actuel de perte de la biodiversité d'ici 2010. Dans cette phase d'application, a-t-il indiqué, les parties ont besoin d'informations à jour sur les tendances et la valeur économique de la biodiversité, ainsi que sur les menaces exercées sur la biodiversité, les options politiques et les bonnes pratiques. Il a souligné les efforts menés par le Secrétariat de la CDB pour interagir avec les parties prenantes à tous les niveaux, y compris avec les communautés locales et auchtotones, et les institutions de recherche, et a mis l'accent sur l'importance du renforcement des capacités, particulièrement dans les pays en développement. Il a souhaité aux participants des discussions fructueuses et a exprimé l'espoir de voir leurs travaux aboutir à des résultats positifs.

Pierre Brunet, Président de Montréal International, a relevé la croissance rapide du nombre d'organismes internationaux basés à Montréal au cours de la dernière décennie, ainsi que l'importance de la communauté des chercheurs de la Ville.

Patrick Beauchesne du Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs, Québec, a souligné l'importance des savoirs traditionnels et a attiré l'attention sur la récente loi québécoise demandant aux ministères du Québec

d'intégrer les principes clés du développement durable, dont la biodiversité, dans la politique de développement et la prise de décision.

Gérald Tremblay, Maire de Montréal, a souligné la nécessité urgente de se pencher sur les défis posés par la biodiversité et a rappelé les diverses initiatives entreprises par Montréal pour examiner cette question et sensibiliser le public. Il a suggéré qu'un mécanisme indépendant d'évaluation de la biodiversité donnerait plus de valeur aux résultats de la recherche scientifique. Il a déclaré que la ville de Montréal était fière d'abriter le siège du Secrétariat de la CDB et serait heureuse d'accueillir tout groupe ou organisme qui émergerait du processus vers un IMoSEB.

Clifford Lincoln, parlementaire canadien retraité et ancien ministre de l'environnement du Québec, a exprimé son point de vue sur le processus vers l'IMoSEB, suggérant que le but devrait consister à imiter ce qui a été réalisé dans le domaine du changement climatique en termes d'améliorer la compréhension de la science et de la recherche qu'ont les décideurs et le public.

GROUPES DE TRAVAIL

Le mardi après-midi, le président John Karau a expliqué en séance plénière que trois groupes de travail se réuniraient parallèlement pour examiner les besoins et les options liés à un IMoSEB. Il a invité les participants à faire des observations pour aider à orienter les discussions. Il a été suggéré d'examiner les questions telles que : impliquer le secteur privé; rendre plus utile l'OSASTT; améliorer les circuits de communication; étendre la participation scientifique sociale au-delà des questions économiques; évaluer les coûts associés à un nouveau mécanisme institutionnel; examiner l'interface entre les besoins et les options; et explorer davantage le créneau spécifique qu'un IMoSEB pourrait occuper.

Le débat était guidé par le document sur les « Besoins et Options » élaboré par le Secrétariat exécutif de l'IMoSEB; ce document contient les diverses questions identifiées par le Comité exécutif en décembre 2006, ainsi que les observations provenant des membres du Comité directeur international (http://www.imoseb.net/regional_consultations/north_america).

Les participants étaient répartis dans les groupes de travail de manière à assurer un équilibre entre les nationalités et les parties prenantes. Les groupes se sont réunis le mardi après-midi et le mercredi matin. Les participants se sont réunis à nouveau en séance plénière le mercredi en fin de matinée, et les modérateurs et les rapporteurs ont présenté leur rapport sur les questions clés qui ont émergé. Alors qu'aucun consensus n'avait été réalisé sur un éventuel IMoSEB, une importante gamme d'options et de propositions ont été examinées, allant de la création d'un nouveau mécanisme de haut niveau, à la possibilité d'oeuvrer plutôt à l'amélioration des organismes et groupes existants. Le chapitre suivant traite des principales questions débattues dans chacun des groupes de travail.

GROUPE DE TRAVAIL I : Hirsch, le modérateur de ce groupe, a ouvert les discussions en soulignant le consensus indiscutable sur le fait que la biodiversité n'est pas efficacement protégée, et a posé la question de savoir quelles structures de la connaissance et de la gouvernance sont nécessaires pour améliorer la protection de la biodiversité, et quel pourrait être le rôle de l'IMoSEB. La majeure partie du débat a porté sur l'identification des lacunes et des possibilités en matière de préservation de la biodiversité, du niveau communautaire jusqu'au niveau international. Un participant a relevé qu'au niveau communautaire, l'on possède souvent le savoir, les outils et la volonté pour la protection de la biodiversité, mais que le financement fait défaut, alors que la volonté politique décroît au fur et à mesure que l'on se rapproche du sommet de la pyramide. Bon nombre de participants étaient d'avis qu'un IMoSEB devrait être orienté vers les parties prenantes qui sont actives sur la scène globale. Les participants ont également discuté du rôle des savoirs traditionnels dans l'information sur la protection de la biodiversité, de l'ajustement de la CDB et de la nécessité d'une organisation faisant autorité et fiable, pour informer les décideurs sur la science de la biodiversité, et susceptible aussi de mener des activités de relations publiques.

Le président John Karau a expliqué en plénière que trois groupes de travail se réuniraient parallèlement pour examiner les besoins et les options liés à l'IMoSEB.

Les participants se sont réunis de nouveau le mercredi matin, alors que divers points de vue avaient été entendus sur les options et les orientations d'un IMoSEB. Bien qu'aucun consensus n'avait pu être atteint sur son rôle dans l'interface science-politique, les participants ont relevé une série de possibilités et bon nombre d'entre eux étaient d'accord qu'un IMoSEB serait le plus efficace s'il se concentre sur la sensibilisation des décideurs politiques au niveau global. Les participants ont débattu diverses options, y compris l'approche basée sur la communauté, un mécanisme modelé sur le GIEC, et un organisme neutre de niveau exceptionnel constitué de quelques experts de grande renommée. Les participants ont également souligné la nécessité d'incorporer les économistes et les experts en sciences sociales dans cette discussion. Pour terminer, les questions de financement, ainsi que la nécessité de sonder l'intérêt des donateurs, ont également été considérées.

Liette Vasseur, Laurentian University, Rapporteuse du Groupe de travail I

Compte rendu à la séance plénière: Le mercredi en fin de matinée, Liette Vasseur de Laurentian Unversity et rapporteuse du groupe de travail I, a présenté en séance plénière le compte rendu des discussions de ce groupe. Elle a mis en exergue la nécessité de cibler les décideurs appropriés dans le processus, soulignant que le « milieu de la pyramide » serait probablement le plus efficace. Elle a également relevé plusieurs sujets de préoccupations, y compris le défi de parler au public des questions de biodiversité. Hirsch a indiqué qu'aucune suggestion n'allait être écartée. Il a ajouté qu'il avait l'impression que, en dépit d'un débat utile sur d'importantes informations, les participants avaient quitté le groupe avec la même opinion sur une structure de l'IMoSEB qu'à leur arrivée.

GROUPE DE TRAVAIL II : Philippe Le Prestre de l'Université Laval, Canada, modérateur de ce groupe de travail, a mis l'accent sur les questions relatives à la mobilisation de l'opinion et à l'amélioration de la science. Plusieurs participants ont fait des observations sur la nécessité d'améliorer le profil de la biodiversité auprès des média, ce qui aurait un grand impact aux niveaux politique et scientifique. Un délégué a indiqué qu'un IMoSEB pourrait déterminer les normes pour l'incorporation des connaissances locales et traditionnelles dans la prise de décision, tandis qu'un autre a souligné la nécessité d'appuyer les mesures prises et de renforcer les capacités au niveau local. Les participants ont également relevé et débattu la référence de Hirsch à une

approche de type « wiki », y compris les avantages d'une participation multipartite des parties prenantes et l'utilisation de l'Internet et d'autres technologies de communication.

Un orateur a relevé que la mise en place d'un nouvel organisme ou d'un nouveau mécanisme sur une base entièrement nouvelle nécessiterait beaucoup de temps, vu le caractère urgent des problèmes de la biodiversité. D'autres ont indiqué que tout nouvel organisme apporterait un plus, si son mandat est d'aider à réduire et à changer le rythme de perte de biodiversité, au lieu de se limiter à renforcer les connaissances actuelles. Les participants ont par ailleurs relevé la nécessité de réduire le vide entre la science et la politique et de dresser une carte des activités actuellement en cours à tous les niveaux.

Philippe Le Prestre, Université Laval, Canada

Le mercredi matin, Le Prestre a demandé aux participants de formuler des propositions concrètes permettant d'établir un lien entre les besoins et les options. Bien que la plupart des participants se soient accordés pour dire qu'il est possible qu'il n'existe pas une solution qui permette de répondre à tous les besoins, les participants ont identifié certains attributs importants d'un futur IMoSEB, notamment, mener des évaluations au niveau régional; avoir une orientation intergouvernementale et multipartite; apporter une contribution en termes de valeur ajoutée; assurer le lien entre les scientifiques et les décideurs. Lors d'un débat sur les options, les participants n'ont pas été en mesure de réduire la liste des options et l'ont plutôt allongée, en élaborant sur les composantes des quatre options existantes contenues dans le document de base, et en ajoutant plusieurs nouvelles idées, notamment une réunion de haut niveau inspirée par le Forum économique mondial de Davos pour attirer l'attention de la communauté internationale sur les problèmes de biodiversité.

Compte rendu à la séance plénière : Le mercredi en fin de matinée, Le Prestre a présenté en séance plénière le rapport sur les discussions du groupe. En ce qui concerne les besoins, il a indiqué que les participants n'avaient pas identifié de besoins prioritaires, bien qu'ils se soient concentrés sur deux domaines : l'incorporation de la science dans la prise de décision et dans le développement des stratégies afin de susciter l'intérêt des décideurs; et la nécessité d'améliorer la science et de stimuler les approches interdisciplinaires et la participation multipartite. Il a relevé les observations des participants selon lesquelles il pourrait être utile de prendre en compte l'objectif 2010 et de définir les lacunes que la connaissance scientifique doit combler pour réaliser cet objectif.

Pour ce qui est des options, il a répété la remarque selon laquelle un seul mécanisme ne peut pas répondre à tous les divers besoins, et qu'une liste d'options ou de mécanismes pourrait être utile. Il a indiqué que toute approche devrait répondre au besoin d'évaluations à de multiples niveaux, rehausser la valeur et conférer « légitimité, crédibilité et saillance ». Il a indiqué que les options examinées incluaient : une solution décrite comme une Evaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire « plus »; un petit organisme pour coordonner les réseaux existants ou effectuer d'autres évaluations; une solution type « wiki » pour les questions de mise en œuvre; un forum de haut niveau comme le Forum économique mondial de Davos; et l'amélioration d'institutions existantes. Il a ajouté qu'il ne s'agit pas là d'options mutuellement exclusives et qu'aucun consensus n'avait été réalisé.

GROUPE DE TRAVAIL III : Hesiquio Benitez Diaz de la Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad, Mexique, modérateur de ce groupe, a demandé aux participants de se concentrer sur les besoins en matière d'évaluation. Le groupe n'a pas produit une recommandation finale sur l'orientation à prendre pour un IMoSEB, relevant que les problèmes qu'un IMoSEB pourrait être appelé à résoudre ne sont pas encore bien définis. Un participant a demandé si un IMoSEB pourrait être une « solution prédéterminée à un problème non encore défini ». Certains se sont dits préoccupés au sujet du rôle que l'OSASTT de la CDB joue dans la transmission de la connaissance scientifique sur la biodiversité, et des problèmes résultant des lacunes dans les connaissances scientifiques qui pourraient être résolus par un IMoSEB. Les participants ont suggéré qu'un IMoSEB pourrait avoir pour rôle de permettre à la communauté scientifique internationale d'avoir de l'influence sur les politiques nationales des gouvernements et sur les décisions des grandes compagnies. Ce groupe a conclu que la science doit s'occuper des questions de gouvernance et développer une approche multidisciplinaire pour conseiller les décideurs.

Le mercredi dans la matinée, le groupe a examiné le document sur les « Besoins et Options », dans le but de voir si les besoins sont en train d'être satisfaits; si les institutions existantes répondent à ces besoins; si les capacités sont renforcées, et pour évaluer les coûts de la mise en place d'une telle organisation.

Les participants ont suggéré que les organismes existants pourraient répondre à certains de ces besoins. Au sujet des conseils à fournir sur les menaces émergeantes, le groupe a convenu que la CDB peut des fois faire preuve de lenteur en raison des inerties institutionnelles, lorsqu'il s'agit de certains problèmes spécifiques émergeants de biodiversité. Les participants ont demandé si un IMoSEB pourrait jouer un rôle, ou fournir des informations, concernant les principales causes structurelles de la perte de biodiversité. Un participant a relevé que le GIEC ne constituait pas un exemple à suivre utile pour la biodiversité, étant donné que le changement climatique affecte uniformément le monde entier, alors que la biodiversité est spécifique à chaque région.

Compte rendu à la séance plénière : Le mercredi en fin de matinée, le rapporteur du groupe de travail, Antony Challenger, du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles du Mexique, a présenté le compte rendu des discussions. Il a relevé les questions posées par les participants sur ce qui a déjà été accompli par d'autres groupes, indiquant que l'on était en train d'envisager un IMoSEB parce que la CDB ne joue pas pleinement son rôle, avec l'OSASTT qui est trop politisé et qui a besoin de se refocaliser sur la science. Il a cependant suggéré que l'échec dans la mise en œuvre de la science de la biodiversité n'était pas attribuable à la CDB, mais aux gouvernements, et qu'un IMoSEB pourrait jouer un rôle dans la correction de cette situation. Il a relevé une certaine confusion au départ et un certain scepticisme au sujet d'un IMoSEB qui, s'il n'est pas bien défini ne pourra pas être efficace. Le groupe a conclu que l'évaluation des besoins d'un IMoSEB a, à ce jour, abouti à peu de conclusions concrètes; il serait par conséquent difficile de débattre des options pour sa mise en place ou sa définition.

Antony Challenger, Ministère de l'environnement et des ressources naturelles du Mexique

Un participant à ce groupe de travail a ajouté que les délégués se sont dits préoccupés par le fait que l'affectation des ressources à un nouveau mécanisme pourrait désavantager les organismes existants, et a ajouté qu'il importerait de réfléchir sur la manière d'améliorer les mécanismes existants en même temps que sur celle d'en créer de nouveaux. Challenger a indiqué qu'il faudrait procéder à un examen approfondi des besoins de tout IMoSEB avant son établissement. Diaz a

relevé qu'un IMoSEB pourrait faire partie d'un environnement propice visant à encourager l'interaction entre les scientifiques, les politiques et l'industrie.

OBSERVATIONS DU PRÉSIDENT: Après la présentation des rapports en séance plénière, le président Karau a fait des observations sur les discussions des groupes de travail. Il a relevé au sein des groupes, une focalisation sur le « quoi, le pourquoi et le comment », et une impression que le statu quo n'est pas suffisant, étant donné que la perte importante de la biodiversité se poursuit. Il a également relevé la nécessité d'examiner les besoins à partir du niveau international et jusqu'au niveau local. Il a indiqué que tous les groupes ont reconnu l'absence d'une évaluation globale des besoins, ou d'une information exhaustive sur les activités des institutions existantes. Il a relevé l'appel de participants qu'un IMoSEB ne « réinvente pas la roue », ajoutant que cela méritait d'être examiné plus profondément. Il a également souligné les observations selon lesquelles bien que certains besoins aient été identifiés, le double effort et les implications financières de la mise en place d'un nouvel organisme suscitent des préoccupations.

En réponse à ces observations, les modérateurs et les rapporteurs des groupes ont fait un certains nombre de commentaires. Vasseur a relevé les questions suscitées par l'ajout des étapes supplémentaires au processus. Hirsch a rappelé que les demandes d'établissement d'un IMoSEB résultaient de l'absence d'appui financier pour l'information multidisciplinaire et comparable à long terme – information dont on a besoin dans ce domaine. Il a ajouté que le rôle des organismes existants devrait être examiné. Le Prestre a indiqué que l'agenda caché de cette réunion est la question de savoir qui va contrôler l'agenda de la biodiversité. Il a ajouté qu'il pourrait être utile d'identifier « l'orientation générale que nous voulons prendre », ce qui veut dire que le Processus consultatif peut débattre des options même si tous les besoins spécifiques n'ont pas été identifiés. Clark Miller, Arizona State University, rapporteur du Groupe de travail II, a relevé un certain désaccord entre l'idée selon laquelle la biodiversité est une question nécessitant une gouvernance globale et celle qui veut que la biodiversité soit une préoccupation d'abord au niveau local et national, car c'est là que les défis posés par la biodiversité sont effectivement examinés. Il a indiqué que l'OSASTT n'avait pas été créé pour être un organe purement scientifique, et a fait appel à la réflexion créatrice sur la manière d'aller de l'avant.

SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Le mercredi après-midi, Karau a ouvert la séance en demandant de faire preuve d'« honnêteté responsable » en retenant la diversité d'idées qui a émergé des débats au cours des deux derniers jours. Il a relevé que certains semblaient dire « si ce n'est pas cassé, ne le répare pas », mais en même temps, face à la persistance de la perte de biodiversité, le statu quo n'est pas satisfaisant. Les participants ont répondu en examinant les lacunes que pourraient comporter les mécanismes existants, en se demandant si ce processus consultatif peut produire une carte précise des connexions de la science et de la politique. Il a été en outre indiqué que le fait de chercher à identifier des problèmes ou des lacunes dans certains organismes spécifiques comporte certains risques de contrecoups et que le Processus consultatif a besoin d'autres contributions provenant des sciences sociales.

Le président John Karau, Directeur du Bureau de la Convention sur la biodiversité de Environnement Canada

Michel Loreau de l'Université McGill et co-président du Comité exécutif du Processus consultatif vers un IMoSEB, a exprimé ses points de vue sur le Mécanisme. Il a mis l'accent sur le caractère rapide de la crise de la biodiversité et a insisté sur le fait que, même dans le contexte complexe actuel, il y a lieu d'aller de l'avant dans l'amélioration de l'interface science-politique. Il a indiqué que les changements à cet égard doivent émaner à la fois de la prise des décisions et de la communauté scientifique. Il a exhorté les participants à formuler des propositions concrètes sur la manière d'améliorer le système sans créer un nouveau mécanisme, suggérant qu'un IMoSEB pourrait peut-être être relié à l'Evaluation des Ecoystèmes pour le Millénaire. Il a attiré l'attention sur une remarque faite plus tôt au cours de la réunion et qui soulignait la nécessité d'une analyse coûts-bénéfices, mais s'est dit en désaccord avec une autre observation qui suggérait qu'un nouveau mécanisme entraînerait une réorientation des ressources et du travail des organismes existants, arguant plutôt qu'un IMoSEB aurait la capacité d'attirer l'attention politique et de nouvelles sources de financement pour la biodiversité, tout comme le GIEC a pu le faire pour le changement climatique.

Michel Loreau, Université McGill et co-président du Comité exécutif du Processus consultatif vers un IMoSEB

Le président Karau a alors ouvert le débat. Un participant s'est dit en accord avec la suggestion que l'IMoSEB soit relié à l' Evaluation des Ecoystèmes pour le Millénaire, soulignant l'utilisation actuelle répandue de cette Évaluation et le potentiel d'accroissement des retombées de son utilisation. Un autre participant a déploré le fait que peu d'attention a été accordée à l'examen du rôle des détenteurs des savoirs traditionnels au cours de la réunion, alléguant que les « scientifiques ont détourné le processus », et a suggéré des mécanismes possibles sur la base de l'expérience canadienne en matière d'incorporation des parties prenantes dans le processus.

Les participants ont examiné le processus science-politique dans le cadre d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME) où les objectifs étaient clairement définis, comme par exemple le commerce des espèces menacées d'extinction, le changement climatique et l'ozone. Un délégué a relevé que, alors que des mesures spécifiques comme par exemple, 450 parts par million de dioxyde de carbone, peuvent être utilisées comme référence dans l'étude du changement climatique, il est difficile de quantifier les objectifs de la biodiversité de la même manière. Un autre a souligné que les comparaisons avec les autres AME peuvent ne pas être utiles parce que les questions telles que les émissions des gaz à effet de serre, la protection de l'ozone et l'utilisation du dioxyde de souffre, portent essentiellement sur les sources qui peuvent être remplacées, alors que les espèces, les espaces et les ressources sont irremplaçables. En outre, il a été observé que les non-initiés reconnaissent les objectifs des AME tel que le changement climatique, mais il est plus difficile d'établir un lien entre la science et la politique dans le domaine de la biodiversité. Néanmoins, le désaccord a persisté sur la question de savoir si les décideurs comme les ministres sont bien informés sur la biodiversité, ou s'ils comprennent les scientifiques.

À propos des discussions qui ont eu lieu au cours des deux derniers jours, le président John Karau a observé que, bien que la réunion n'ait pas fait autant de progrès qu'on aurait pu espérer, elle a cependant donné lieu à une réflexion utile et honnête sur la question. Il a remercié ceux qui ont contribué à l'organisation de la réunion, notamment le Secrétariat exécutif de l'IMoSEB, la Ville de Montréal, la Commission pour la coopération environnementale, Environnement Canada et la Commission canadienne pour l'UNESCO. Il a insisté une fois

de plus sur la grande importance de la biodiversité, rappelant la citation suivante : « nous devons mesurer notre réussite, non seulement à travers nos avancées technologiques, mais aussi à travers ce que nous ne détruisons pas ». La réunion a été déclaré close à 15h20.

PROCHAINES RÉUNIONS

CONSULTATIONS RÉGIONALES DE L'IMoSEB : Après la première consultation régionale à Montréal en fin janvier 2007 sur le processus vers un IMoSEB, une série d'autres consultations régionales est planifiée**.** La consultation de la région africaine est prévue à Yaoundé, Cameroun, du 28 février au 2 mars 2007. D'autres consultations sont également prévues pour les régions Europe Asie, Océanie Pacifique et Amérique latine et Caraïbes. Pour plus d'informations, contacter le Secrétariat exécutif de l'IMoSEB; e-mail: executive-secretariat@imoseb.net; internet: http://www.imoseb.net

14e RÉUNION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES : Cette réunion du Comité scientifique de la CMS se tiendra du 14 au 17 mars 2007 à Bonn, Allemagne. Pour plus d'informations, contacter le Secrétariat de la CMS; tel: +49-228-815-2401/02; fax: +49-228-815-2449; e-mail: secretariat@cms.int; internet: http://www.cms.int/bodies/ScC_mainpage.htm

JOURNÉE INTERNATIONALE 2007 DE LA BIODIVERSITÉ : La Journée internationale de la Biodiversité sera célébrée partout dans le monde le 22 mai. En 2007, cette journée se focalisera sur la biodiversité et le changement climatique. Pour plus d'informations, contacter le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: http://www.biodiv.org/programmes/outreach/awareness/biodiv-day-2007.shtml

ECO SUMMIT 2007 : Cette réunion se penchera sur les questions de « Complexité et Durabilité écologiques : Défis et Possibilités pour l'Écologie du 21e Siècle. » Cet évènement se déroulera à Beijing, Chine, du 22 au 27 mai 2007. Pour plus d'informations, contacter Yan Zhuang, Dong Li ou Aiyun Song du Secretariat de la Conference à Beijing,; tel: +86-10-6284-9113; e-mail: ecosummit2007@rcees.ac.cn; internet: http://www.ecosummit2007.elsevier.com/

14e RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CITES : La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) tient sa 14e réunion de la Conférence des Parties du 3 au 15 juin à La Haye, les Pays Bas. Pour plus d'informations, contacter le Secrétariat de la CITES; tel: +41-22-917-8139; fax: +41-22-797-3417; e-mail: cites@unep.ch; internet: http://www.cites.org/eng/news/calendar.shtml

ONZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE : La CRGAA-11 se tiendra au siège de la FAO à Rome du 4 au 8 juin 2007. Pour plus d'informations, contacter José Esquinas, Secrétariat du CRGAA; tel: +39-6-570-54986; fax: +39-6-570-53057; e-mail: jose.esquinas@fao.org; internet: http://www.fao.org/ag/cgrfa

L'OSASTT-12 DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (CDB) : La douzième réunion de l'Organe Subsidiaire chargé de fournir des Avis Scientifiques, Techniques et Technologiques de la CDB (OSASTT-12) se tiendra à Paris, France du 2 au 6 juillet 2007. Pour plus d'informations, contacter le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: http://www.biodiv.org/meetings/default.shtml

DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE COMPOSITION NON LIMITÉE DE LA CDB SUR L'EVALUATION DE L'APPLICATOION DE LA CONVENTION : La deuxième réunion du Groupe de travail de composition non limitée sur l'evaluation de l'application de la Convention est prévue du 9 au 13 juillet 2007 à Paris, France. Pour plus d'informations, contacter le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: http://www.biodiv.org/meetings/default.shtml

PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE TECHNIQUE SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES ANIMALES : Cette conférence examinera les priorités pour l'utilisation durable, le développement et la conservation des ressources génétiques animales. Elle se déroulera à Interlaken, Suisse, du 3 au 7 septembre 2007. Pour plus d'informations, contacter Irène Hoffmann, Chef du service de production animale FAO; tel: +39-6-570-52796; e-mail: irene.hoffmann@fao.org; Internet: http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/angrvent2007.html

COMITÉ DIRECTEUR INTERNATIONAL DE L'IMoSEB : Le Comité directeur international de l'IMoSEB se réunira à la fin de 2007 (les dates et le lieu exacts ne sont pas encore fixés), pour finaliser les recommandations et les propositions à partir des observations résultant des consultations, afin de les soumettre pour examen à la CdP-9 de la CDB en mai 2008. Pour plus d'informations, contacter le Secrétariat exécutif de l'IMoSEB; e-mail: executive-secretariat@imoseb.net; internet: http://www.imoseb.net

CINQUIÈME CONFÉRENCE DE TRONDHEIM SUR LA BIODIVERSITÉ : La Conférence de Trondheim est prévue du 29 octobre au 2 novembre 2007. Organisée par le gouvernement norvégien, en collaboration avec le PNUE, cette conférence a pour but d'aider la CDB à préparer la CdP-9 qui se tiendra en 2008. Les principaux objectifs de cet évènement sont; illustrer et mettre en exergue le rôle de la biodiversité dans l'allègement de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement; examiner les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif 2010 visant à réduire de manière significative le rythme actuel de perte de biodiversité; et donner des aperçus et des idées sur le renforcement de la mise en œuvre du Plan stratégique de la CDB. Pour plus d'informations, contacter le Département de la gestion de la nature de Norvège; e-mail: postmottak@dirnat.no; internet: http://english.dirnat.no/wbch3.exe?p=2392.

L'OSASTT-13 DE LA CDB : La 13e réunion de l'OSASTT de la CDB se tiendra du 18 au 22 février 2008 à Rome, Italie. Pour plus d'informations, contacter le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: http://www.biodiv.org/meetings/default.shtml

CdP/RdP-4 AU PROTOCOLE SUR LA BIOSÉCURITÉ : La quatrième Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la Biosécurité se tiendra à Bonn, Allemagne, du 12 au 16 mai 2008. Pour plus d'informations, contacter le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: http://www.biodiv.org/meetings/default.shtml

CdP-9 DE LA CDB : La neuvième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique se tiendra à Bonn du 19 au 30 mai 2008. Cette conférence est organisée par le Secrétariat de la CDB. Pour plus d'informations, contacter le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: http://www.biodiv.org/meetings/default.shtml

Photo de groupe de certains participants à la consultation